



Echanger autrement

Compte rendu de voyage au Pérou du 22 au 30 Novembre 2010

De Michel Besson (Scop Andines), avec les commentaires de Bernard Lecat,
(président de l'ASPAL).



ANDINES Scop

5 Rue de la Poterie – 93200 SAINT DENIS

Tel : 01 48 20 48 60. Fax : 01 48 20 50 93.

andines@nmx.com - Site : www.andines.com

SCOP Sarl au Capital variable – Siret : 438 422 206 00013 Code APE 513T

Andines est membre de l'Association MINGA (www.minga.net)

et agréée "Entreprise Solidaire" par les Ministères des Finances et des Affaires sociales.

SOMMAIRE

Introduction et principaux contacts

- 1. A la rencontre des groupes de production: Lima / Cuzco / Puno**
- 2. Cosaart et Ayniart**
- 3. Asaripe**
- 4. Aspal**
- 5. Andines**
- 6. Proposition de calendrier d'activités producteurs/Ayniart/ Andines / Aspal / Clients**
- 7. Principes de coopération et conclusion**

Annexe 1: Tableau des groupes de production travaillant avec Ayniart et Aspal au Pérou

Annexe 2: Andines / Présentation en espagnol

Annexe 3: Produits péruviens, codes et prix

Annexe 4: Décomposition des prix

Annexe 5: La filière alpaca au Pérou

Annexe 6: Le Système de garantie et d'amélioration participatif

Introduction

En début d'année 2010, la Coopérative ANDINES est contactée par Marie SOSA, vice-présidente de l'ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES D'AMERIQUE LATINE (ASPAL).

Aspal et Andines se connaissent depuis une vingtaine d'années. Ensemble nous avons créé en 1998 la Plate forme française du commerce équitable. Malgré la démission d'Andines en 2001 de cette PFCE pour différentes raisons (manque de débat, réduction de l'équité à la seule production du « sud » excluant tous les autres acteurs, pouvoir financier et monopolisateur de la marque privée Max Havelaar se faisant passer pour « le label du commerce équitable », opacité de la gestion, etc) nous avons gardé de bonnes relations entre Aspal et Andines.

La centrale d'importation de l'ASPAL, la société ARTISAL, a dû déposer le bilan et arrêter son activité en Mai 2010. Nous savons tous que de nombreuses entreprises réellement engagées dans des relations commerciales équitables sont actuellement en difficulté, notamment par manque de soutien bancaire et à cause de l'énorme pouvoir destructeur de la grande distribution. L'ASPAL en tant qu'association sans salarié ne pense pas pouvoir faire ce travail d'importation et de distribution en France. Elle recherche donc une autre société pour ce faire.

Après deux rencontres entre l'ASPAL et ANDINES, nous donnons notre accord pour cette coopération et rencontrons le Conseil d'administration de l'ASPAL le 11 Octobre 2010. Malgré quelques différences d'approche et de pratique, nous décidons ensemble de mettre sur pied cette nouvelle coopération : *« Après concertation avec les groupes Aspal actifs, et avec l'accord des membres du Conseil d'Administration, nous manifestons notre accord pour entamer un partenariat: Andines-Aspal-Ayniart-Cosart. Nous tenons cependant à souligner qu'il est important que le choix des producteurs que nous allons soutenir soient déterminés par Ayniart (partenaire de l'Aspal au Pérou) en cohérence avec les critères que l'Aspal a toujours assumés. Pour le Conseil d'Administration: Bernard LECAT, Président d'Aspal National, et Marie SOSA Vice-présidente d'Aspal National »*. Quant à Andines, elle respectera comme il se doit ses engagements de toujours et le Cahier des charges de Minga (www.minga.net), et analysera ses nouvelles filières par le Système de garantie et l'amélioration participatif (Sgap).

C'est ainsi qu'est décidé le voyage sujet de ce compte rendu, et que nous arrivons à Lima au petit matin du 22 Novembre 2010, le président de l'ASPAL M. Bernard Lecat, son épouse, Françoise, et moi-même, pour ANDINES.

Ce rapport de voyage, réalisé du point de vue plutôt d'Andines, incluse les commentaires (en italique) de Bernard Lecat, représentant l'ASPAL, notamment en ce qui concerne une présentation plus précise des groupes de production que nous avons rencontrés.

Je tiens à remercier ici tous les amis qui ont permis ce voyage de travail, en particulier les membres de la Cosaart, d'Ayniart, d'Asaripe et de l'Aspal, ainsi qu'AVSF pour leur aide logistique, et bien entendu tou(te)s les artisan(e)s qui nous ont accueillis si chaleureusement !

Pour Andines,
Michel Besson

Principaux contacts

Ayniart / Cosart: Coqui Davalos / Antonio Lezama : ayniart@hotmail.com

Aspal: Marie Sosa / Bernard Lecat: aspalpbsl@hotmail.com

Asaripe: Eleodora Salvatierra: asaripe@hotmail.com

Andines: Véronique Lacomme / Michel Besson: andines@nnx.com

Minga Pérou: Jose Jorge Durand: mingaperu@hotmail.com

Le PEROU



Capitale : Lima

Superficie : 2,5 fois la France. **Population** : 25 millions d'habitants

Langues : Espagnol(officiel), et plusieurs langues indigènes dans les Andes (Quechua et Aymara) et dans la forêt amazonienne.

Régions :

- une côte (étroite le long de l'océan pacifique), les Andes (cordillères), et la forêt amazonienne.

Régime politique présidentiel. Vie politique récente "mouvementée" : guerre civile (Sentier lumineux) durant les années 80, régime "démocratique " d'Alberto Fujimori durant les années 90. En 2001, élection du premier président d'origine andine Alejandro Toledo.

Salaire minimum: 550 soles = 156 €

1. A la rencontre des groupes de production Lima / Cuzco / Puno

Nous sommes tout de suite chaleureusement accueillis à l'aéroport de Lima par Coqui DAVALOS, membre de la COSAART et gérante d'AYNIART Eirl, association et entreprise péruviennes qui travaillent depuis une trentaine d'années avec l'ASPAL – cf. partie 2. Nous sommes aussi accueillis par Eleadora Salvatierra, présidente de l'association ASARIPE. Cette dernière, composée d'une quinzaine de groupes d'artisans péruviens, travaille depuis plusieurs années avec ANDINES et nous avons donc souhaité qu'elle rencontre les partenaires péruviens de l'ASPAL afin d'envisager là aussi de nouvelles coopérations communes.

Nous sommes également accueillis par un salarié de la section péruvienne de l'ONG française Agronomes et vétérinaires sans frontière (AVSF)



Le 23 Novembre, nous avons visité avec Coqui Davalos 2 groupes d'artisanes à Lima, dans les quartiers Mariategui (vêtements en tricots) et Pamplona (arpilleras).

« Elles représentent 2 groupes et produisent des vêtements en tricots en laine industrielle et en coton. Ce groupe est en difficulté. Il y a une concurrence de produits chinois. (La Chine est le pays qui vend le plus de produits de pur alpaca ou en mélange, avec une bonne qualité !)

Ces femmes ont l'appui de Béatriz VILLANUEVA, (présente à la réunion), qui a une formation en design. Elles sont venues avec leur famille de la sierra, (pas de courant, pas d'eau, craintes pour l'avenir de leurs enfants, érosion des terres et impact des séismes). Leurs maris et leurs enfants travaillent de façon irrégulière, (maçonnerie, chauffeurs "informels" de taxis 3 roues, etc.)» - de Bernard Lecat, Président de l'Aspal.



Eleadora SALVATIERRA (en bas et à droite sur la photo) est l'animatrice d'un groupe de pamplona. Elle est aussi la présidente de l'Association des Artisans ASARIPE, avec laquelle travaille Andines.

Nous avons aussi rencontré le directeur d'AVSF Pérou. Avec débat à chaque rencontre sur la nécessaire insertion de notre action dans une approche globale de la société, notamment en incluant dans notre démarche d'équité tous les acteurs de chaque filière : du producteur de la matière première au client final, qu'il soit local ou lointain, en passant par les différents intermédiaires indispensables aux échanges économiques et si souvent ignorés ou méprisés (transformateurs, transporteurs, grossiste et détaillant, etc).

Le 24, voyage à Cuzco et en soirée rencontre à la Maison de la culture avec une cinquantaine d'artisan(e)s représentant 6 groupes de producteurs : QOSQOPI RUASQA, WARNIS, VIVA EL PERU, JAQUIRACUNCA, TUPAC AMARO, SOLAN).

Rencontre passionnante. Présence de la responsable de Prom Péru, une institution publique soutenant l'artisanat au Pérou. Demande de la part de tous les artisan(e)s pour l'embauche d'un(e) « designer » qui puisse les aider dans le choix des produits, formes, couleurs, matériaux, etc, mieux adaptés au marché ...

« Une femme au premier rang estime que “ la formation est un investissement ”, et elle n'en rate aucune. Le revenu net de sa famille est d'environ 1500 Soles/mois (400 €) avec des hauts et de bas. Il est en augmentation depuis plusieurs années.

Le thème de la formation est débattu : c'est un investissement lourd, une journée de travail ou de vente perdue. Il y a souvent des “décrochages” en cours de route.

Le groupe QOSQOPI RUASQA occupe 12 personnes, il existe depuis 20 ans, réalise différents types de produits : céramique, produits en bois, pulls, bijouterie. Les commandes sont très basses. Une bonne moitié de sa production est vendue via AYNIAART. Il pratique le “descuento” : 5 % vont aider la clinique San Juan de dios. 6 % sont consacrés à l'épargne communale et à des prêts.

Le groupe WARNIS existe depuis 1993, il occupe environ 12 personnes. Il produit de la confection, des accessoires, sacs divers, Vanity. (Même système de caisse solidaire (10% des ventes).

Le groupe VIVA el PERU existe depuis une trentaine d'années. Il occupe une vingtaine de personnes. Il produit des tissus brodés, des arpilleras et des poupées. Le “descuento” est utilisé pour moitié pour la communauté, (par ex l'éducation des enfants), l'autre à un fond d'urgence.

Le groupe BETO SAIRE existe depuis 1983, il occupe une douzaine de personnes. Il produit des plateaux, jeux de table, instruments de musique. AYNIAART absorbe 60 % de leur production. Ils “cherchent comment s'en sortir”. Ils visitent d'autres groupes. Ils ont rencontré le mois précédent avec la COSART le groupe DON BOSCO, qui utilise avec succès les services d'un designer italien.

Le groupe SOLAN existe depuis 30 ans. Il occupe 25 personnes. Il produit des tapis et sacs en teintures naturelles, des chales. AYNIAART absorbe 15 % de leur production. Sa situation est difficile, (plus de commandes depuis un an, ils ont dû baisser leurs prix). Ils sont très éloignés, (plus de 6 heures de route). En 2007-2008 ils ont transmis leur savoir-faire dans des formations.

PROMPERU est représenté par Anna-Maria, directrice régionale des exportations. Basée depuis deux ans à Cusco, elle s'est engagée de plus en plus aux côtés d'AYNIAART, qui “représente 3000-4000 artisans” rappelle t-elle ». Rapport de Bernard Lecat.

Le 25, visite des femmes élèveuses de lamas et de moutons et artisanes du groupe APU AU SANGATE PACCHANTA à 6 h de Cuzco en camionnette et à 4300m d'altitude (très dur pour nos petites têtes d'européens!)...



« Ces groupes sont à 6 heures de Cusco, à 4300 m d'altitude. Ils existent depuis 5 ans et occupent environ 40 personnes. AYNIAART absorbe moins de 10 % de leur production. Pour l'instant les produits ne se vendent pas. Ils produisent des textiles traditionnels sacs, chalinis porte-portables, avec une fibre naturelle d'alpaca et de brebis qu'ils élèvent. Une trentaine de personnes nous attendaient. Le groupe participe à des foires, des marchés. Des réflexions sont en cours : utiliser des machines, mieux sélectionner les animaux génétiquement.

Ensuite, rencontre du groupe JAQUIRACUNCA.

Fondé en 1987 il occupe entre 25 et 30 personnes. Ses produits sont à base d'alpaca, (tapis, couvertures, châles, sacs). Il utilise deux métiers à tisser.

AYNIAART achète 85 % de sa production.

Ayant constaté il y a quelques années que les prix baissaient, ils ont décidé de valoriser leur produits et de mettre en oeuvre une stratégie offensive d'innovation et de formation. (Programme de 3 ans qui traite successivement de toutes les étapes du processus.

La vivacité des couleurs est frappante. Après l'exposition Peru Moda, un acheteur potentiel est revenu à Cusco pour commander leur production. Claudio est très créatif. Il participe aussi aux formations déjà évoquées comme formateur. La municipalité a passé un contrat avec lui.). Le groupe aurait besoin d'être aidé par un designer.

Puis réunion avec le groupe ISCAY CCOCHA PALLAY. Il occupe 17 personnes et produit des accessoires "chalinis", "chullos", gants, chales, ponchos, couvertures. Ils ont abandonné l'agriculture, moins rentable. AYNIAART absorbe 70 % de sa production. Cette communauté est située près de la route transocéanique, qui relie le Pérou au Brésil et qui vient d'être terminée. Cette route représente une opportunité, (désenclavement) mais aussi un danger : arrivée de produits brésiliens "agroindustriels" beaucoup moins chers. Elle représente aussi un risque d'affaiblissement des traditions, de la culture.

Le groupe a fait un catalogue., il sait présenter des échantillons. Il a participé à une foire à LIMA avec de nouveaux dessins. Tous les types d'articles se sont bien vendus.

Il a participé à PERU MODA, avec l'aide d'une "designeuse" de LIMA. Cela a donné beaucoup de commandes, (15 "chalinis", 40 ponchos).

Rencontre avec le groupe MINACOLORES. Fondée en 2006, cette organisation résulte de la fusion de 12 associations, sous l'impulsion de Coqui DAVALOS. Elle produit des textiles traditionnels, des accessoires chalinis, pulls, bonnets, dont un faible pourcentage passe par AYNIAART. Ils sont vendus essentiellement sur le marché local à des commerçants de passage. Les ventes annuelles par producteur, (par famille) sont de l'ordre de 5000 soles (1400 €). A titre d'exemple un "chollo" demande une semaine de travail à la main et est vendu 40 Soles. Une machine peut en fabriquer 10 par jour. Le "descuento" (caisse solidaire, 10% des ventes) est utilisé pour l'entretien des métiers et l'achat de matière première.

Rencontre avec le groupe INKALAPI (Association "Textile du réveil INKA")

Le groupe produit des textiles traditionnels, (alpaca, brebis). Il occupe une quinzaine de personnes et ne vend pas à AYNIAART. Il fait partie d'une centrale d'artisans, la CCATCCA, sorte de communauté qui fonctionne de façon égalitaire.

Dans le "corridor" Cusco-Puno, le gouvernement fait la promotion des métiers à tisser. Depuis 7 ans la municipalité, à travers son Bureau du Développement Economique, appuie un programme de

formation, ("capacitacion") : sur 3 ans. Le programme va de la culture et/ou l'élevage jusqu'à la commercialisation, (conception, produit fini, calcul des coûts, qualité, Anglais, consolidation du réseau d'artisans, etc.). La formation donne lieu à une reconnaissance des compétences, (sorte de diplôme).

Ce programme a touché 600 personnes de 30 associations, il se déroule au rythme de 3 heures par jour. Il est financé par l'impôt sur le gaz » .

Rapport de Bernard Lecat.

Le 26, rencontres à Cuzco avec d'autres groupes de production à la Maison de la Culture solidaire. Cette maison a été créée par la Cosaart et s'autofinance. Portée par 11 associations (95% de femmes, pour la plupart quechuas et aymaras). 3 salariés. Café, restauration, hébergement, boutique, salle de réunion et spectacle...

Le soir: à Juliaca, visite de la CECOALP (Centrale des coopératives de producteurs de fibre d'alpaca). Site : www.cecoalpacaperu.com



« Cesar LOPEZ nous reçoit à CECOALP, fondée en 1990, qui regroupe 6 coopératives, une douzaine de cadres dirigeants et plus de 100 associés. C'est la seule organisation de producteurs en milieu andin. Au départ c'était un regroupement d'éleveurs d'alpaca des régions en altitude, (plus de 4000 m). En raison de la baisse des prix, il est devenu nécessaire que les producteurs, se regroupent. Il est difficile de vendre. La CECOALP écoulait 150 tonnes à la meilleure époque, contre 36 aujourd'hui. 80 % de la production d'alpaca au Pérou est achetée par 3 groupes industriels. Le marché est très volatile, la livre a varié de 4 à 12 soles en 4 ans !

Arnaud FINET, jeune ingénieur agronome originaire de Gap, apporte son assistance technique dans le cadre d'AVSF. Un projet bi-national (Pérou – Bolivie, qui est très proche) est en cours pour monter un atelier de teinturerie et pallier le goulot d'étranglement à la vente actuel».

Rapport de Bernard Lecat.

Le 27, RDV à Puno. Réunion à La Plateria, sur le bord du lac Titicaca, avec une cinquantaine de femmes artisanes représentant 7 associations régionales fédérées. Réunion passionnante. Traduction en Aymara par Yolanda, présidente de cette fédération.

« *GROUPE CUCHO ESQUENIA - 20 femmes.*

Culture de subsistance : kinoa, avoine, pomme de terre, sur de petites parcelle de moins de 3 ou 4 hectares assez dispersées "cañigo. Elevage de vaches, (insémination artificielle) : lamas, brebis, poules, ânes, porcs.

Production : alpaca, (mais pas en quantité suffisante), gants, bonnets, pulls, etc.

Ventes presque uniquement à AYNIAART. Pratique les 10 % de descuento.

GROUPE QUIPATA. 15 femmes.

Production : laine de brebis, qu'ils transforment en boules de laine. La laine d'alpaca est achetée 13 Soles (3,60 €) la livre. Tricots (pulls, bonnets gants....) pour enfants.

Ils souhaiteraient avoir des commandes constantes.

GROUPE CANDELERIAS – 15 femmes.

Fondation : 1985 - Production : Châles, pulls, etc. AYNIAART en absorbe 90 %.

Le groupe vend bien. Il pratique le "descuento".



Rencontre avec les artisanes de La Plateria (Puno) le 27 Novembre 2010

Puis autre rencontre à Chinchera avec l'un des groupes de Trenza de Oro.

Ce groupe de femmes artisanes est membre de l'association nationale Asaripe (ex AIP) et nous a reçu très chaleureusement (colliers de fleurs, repas avec truite du lac Titicaca pêchées par l'une des femmes présente!).

Coqui Davalos s'est engagée à les revoir des que possible pour envisager une coopération avec Ayniart, Aspal et Andines.

Retour dans la nuit à Cuzco.

Le 28, rencontres avec 2 autres groupes à la Maison de la culture solidaire, dont PITUMARCA.



Le 29, je repartais de Cuzco pour Lima, puis l'Equateur et la Colombie...

Vous trouverez la liste de tous les groupes liés à Ayniart et l'Aspal en annexe.

2. Cosaart et Ayniart

La COSAART (Coordinacion Sur Andina para las Artesanias - Coordination Sud Andine pour l'Artisanat) et l'Aspal ont été créées en lien simultanément. La COSAART a été créée de fait en 1979, en même temps que l'ASPAL, et créée officiellement en 1985.

La Cosaart est le fruit d'un travail commun de militants politiques et d'acteurs sociaux qui souhaitent agir conjointement avec des paysans et des organisations sociales populaires. Elle agit essentiellement dans les départements de Cusco et Puno, et depuis 1997, Ayacucho. En 2001, la Cosaart a créé une filiale commerciale d'exportation AYNIART Eirl. Depuis 2002, elle assure également le soutien logistique pour l'exportation de produits de quartiers populaires de Lima.

Actuellement, la Cosaart est en lien avec une quarantaine de groupes de producteurs. Elle attache une grande importance à la formation humaine des artisans pour favoriser leur autonomie. La production de l'artisanat et la mise en oeuvre de projets d'investissements collectifs, si elles ont une fonction économique et culturelle évidentes, sont aussi un moyen pour ces rencontres.

AYNIART

Commercialisation art et artisanat en général – services touristiques – Importation – Exportation.

Aspal, Artisanal sont en lien avec l'entreprise Ayniart depuis 2001.

Ayniart, entreprise de forme EIRL, est une filiale de la Coordination SudAndine pour l'Artisanat, la COSART.

En 1999, à Lima, la production d'une saison des artisans péruviens a été volée dans un entrepôt avant leur expédition en France.

Suite à ce vol, la Cosaart a décidé de s'occuper aussi de la partie exportation. Ayniart est la filiale commerciale d'exportation créée dans ce but en 2001.



Coqui Davalos, en bas à gauche sur la photo.

2. Asaripe

ASARIPE est une association péruvienne qui agit comme un réseau d'artisans producteurs. Il est constitué d'une quinzaine de groupes, répartis dans 4 régions du Pérou (Limaz, Cuzco, Puno Ayacucho), qui s'entraident au niveau de l'organisation, des échanges de produits vivriers (légumes, fruits, vêtements, etc), de l'achat des matières premières ou de la commercialisation de leurs produits (marchés dans le pays ou vente à l'extérieur): arpilleras, instruments de musique, miroirs décorés, vêtements en laine et alpaca, retables, céramiquers, etc.

Le partenariat entre ASARIPE et Andines, qui a commencé en 1995, permet aux producteurs de vendre ces produits, toujours de grande qualité, à un prix équitable, de créer des emplois et d'améliorer peu à peu leurs conditions de vie, ce qui est l'objectif essentiel de notre démarche partagée pour l'équité tout le long d'une filière commerciale.

Asaripe est la poursuite du travail de l'AIP (Artesanias Intercomunal de Peru) qui avait été fondée en 1978 et s'est dissoute en 1995 suite à des dissensions internes, les uns voulant rester en association de producteurs (Asaripe), les autres désirant créer une ONG de second degré (CIAP) afin de pouvoir recevoir des subventions étrangères.

Asaripe est membre du réseau Minga Pérou. Asaripe, Andines et Saldac (membres de Minga / France) et ses partenaires péruviens (www.saldac.com), ont participé en 2008 à une foire organisée à Lima par Minga Pérou : 50 stands, débats, orchestres, restauration autonome et traditionnelle, exposition de la cafetière (300 litres!) et de la salade de fruits (30 mètres de long!) « les plus grandes du monde » ...

Minga Peru, dont Asaripe, mais aussi des partenaires de Saldac et d'Andines et d'autres organisations de Colombie et d'Equateur ont participé à une rencontre fin 2008 à Quito pour se connaître et agir ensemble, en créant officiellement la « RED LATINOAMERICANA PARA UN COMERCIO EQUITATIVO: RELACE ».



3. Aspal

ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES D'AMERIQUE LATINE

(Texte de l'ASPAL)

I. *NAISSANCE de l'ASPAL : 1979 : ARGENTINE : DES HOMMES ET DES FEMMES*

ENGAGES : Les années 70 sont, en Amérique Latine, des années de dictatures, au Brésil, en Bolivie, au Chili. En Argentine, en 1976, le général Videla prend le pouvoir et met en place la dictature.

des Français sont expulsés : ce sont eux qui vont mettre en place un réseau de solidarité en France. En effet, comment aider les amis restés en Argentine ? Le réseau s'engage à commercialiser en France l'artisanat fabriqué au pays (peaux). A partir d'un petit groupe de militants, avec Michel Guilbard, un réseau discret et efficace va se développer. Le 21 octobre 1979 l'ASPAL est fondée.

II. **PEROU**: Le terrain d'action va vite s'ouvrir à d'autres pays, et en premier lieu, au Pérou. Des contacts sont pris avec les artisans des Communautés andines dans les Andes du Sud (Cusco), grâce à une militante péruvienne Coqui Davalos et son compagnon : Antonio Lezama qui parlent le quechua. Depuis 1968, Coqui et Antonio avec une équipe ont accompagné l'étape de la Réforme Agraire au Pérou.:

- En premier lieu, parcourir pendant trois ans, de nuit, les haciendas, pour rencontrer les paysans et leur expliquer la loi de Réforme Agraire afin qu'ils puissent la faire appliquer.
- Participer à la formation syndicale dans chaque hacienda, afin d'avoir un moyen de se protéger de l'agressivité et de la violence des patrons, lorsque les expropriations seraient effectives.
- Intégrer les syndicats au mouvement national de syndicalisation autonome : « La CCP : Confederacion Campesina del Peru ». L'organisation de cette étape a été un travail considérable qui a permis aux paysans de prendre conscience qu'ils n'étaient pas seuls, qu'ils faisaient partie d'un mouvement national, et que les expropriations s'effectuaient dans tout le pays ! A partir de ce moment là, le processus s'est mis en place et la réaction des patrons ne s'est pas faite attendre ! Il y a eu détentions, morts..., mais le mouvement ne faiblit pas !
- Une fois les expropriations terminées au niveau national, le Ministère de Réforme Agraire lança la deuxième étape de la Réforme Agraire : les « pré-coopératives ». Elle devait accompagner les paysans à gérer les nouvelles entreprises agricoles. Hélas, les subventions arrivèrent rarement, et l'équipe de Coqui et Antonio soutint la mise en place de cette nouvelle étape : (exiger les subventions, organiser... chercher des solutions, former...)
- En 1979, L'Aspal redonna vie aux ateliers artisanaux : les coutumes ancestrales, les savoir-faire étaient présents ! 37 communautés indiennes adhèrent au projet et formèrent l'association : « COSART » dont le siège s'installa à Cusco, puis à l'entreprise d'exportation « Ayniart »..
- Les ateliers des Communautés andines développèrent en priorité les articles en laine « d'alpaga ». La laine provenait de l'élevage de ces alpagas par les communautés. Elle était cardée, filée et tricotée. (Pulls, écharpes, gants, bonnet oreille etc..). Un travail technique d'assistance fut mis en place (tailles européennes, formes etc...). A Ayacucho berceau de la céramique, il était facile de respecter les traditions et les savoir-faire des artisans.
- Les artisans suivirent également une formation qui les initiait aux exigences du marché international et de la gestion. Chaque atelier, gardant les coutumes ancestrales, réservait 10%

des revenus de l'atelier pour financer un projet collectif (école, route, Poste de secours...)

III. MEXIQUE - EQUATEUR : Dans ces deux pays, l'Aspal travailla avec des groupes organisés, déjà intégrés au commerce international et aux circuits de commerce équitable.

IV. EN FRANCE :

1989-2010 MAL DEVELOPPEMENT AU SUD COMME AU NORD :

Dans les années 70-80 on pouvait penser qu'avec l'aide du Nord, le Sud rattraperait son retard. Nous savons aujourd'hui que le problème n'est pas le retard, mais un système économique qui provoque les dégâts tant au Sud comme au Nord !

C'est pourquoi, l'Aspal a continué son action, développant son engagement avec d'autres organisations de solidarité internationale, et des Collectifs locaux afin d'être fidèle à ses objectifs.

Le projet de Commerce Equitable est de construire un modèle différent d'échanges Nord-Sud, basé sur d'autres rapports entre les consommateurs du Nord comme du Sud. Concrètement, il consiste à acheter des produits agricoles ou artisanaux, à un prix plus juste et plus stable. Il permet aux producteurs de vivre dignement chez eux (et de pouvoir « rester » chez eux !), et favorise leur développement local, en réinvestissant dans l'habitat, l'éducation, et la santé.

A ce jour, le commerce équitable ne représente que 0,001% du commerce international, et la France est bien en retard sur ses voisins européens ! Ainsi en Suisse le CE représente 10,16 euros par an et par habitant ! contre 1,20 euros en France !

Le réseau associatif grandit vite. Ce fut bientôt :

- 700 bénévoles militants, répartis en 17 groupes ASPAL dans toute la France.
- 700 abonnés au journal trimestriel : « Aspal-info »
- Des boutiques ouvertes toute l'année et travaillant toujours en réseaux avec d'autres associations de CE : Clermond-Ferrand, Hagueneau, Champsaur, Vesoul, Pau, Bayonne.
- Des expo-ventes dans les festivals, les stations de montagne, les fêtes locales, les comités d'entreprises
- Des conférences-débats
- Le soutien à l'envoi de jeunes en stages officiels universitaires en Amérique Latine
- Une centrale d'achats à La Couronne (Charente).

*** AUJOURD'HUI, ASPAL EST :**

Membre fondateur de la PFCE et travaille suivant les principes du CE :

- Préfinancement à la commande,
- Garantie de travail avec les artisans les plus précaires,
- Garantie du respect des Droits fondamentaux (refus de l'esclavage, du travail forcé et de l'exploitation des enfants...)
- Juste rémunération du travail permettant de satisfaire les besoins élémentaires des populations.
- Etablissement de relations commerciales durables pour permettre une dynamique du développement
- Incitation à la préservation de l'environnement.
- Proposition de produits de qualité aux consommateurs.

4. Andines

Andines est une **coopérative** française engagée depuis 1987 dans une **démarche d'équité commerciale** avec ses partenaires.



Notre activité consiste à mettre en place des **filières solidaires**, puis distribuer leurs produits en gros et au détail.

Ces produits sont commercialisés en France dans plus de 500 points de vente de proximité, comités d'entreprise, collectivités, etc. Derniers chiffres d'affaires : 1 million d'euros (**Andines ne reçoit aucune subvention**).

Tous les produits sont authentiques et de qualité: ils proviennent directement de plus de 300 ateliers, associations ou coopératives d'artisans et d'agriculteurs avec lesquels Andines travaille directement, et cela dans 16 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe, dont la France.

Andines Scop compte **des salariés coopérateurs** en France et des correspondants nationaux dans les pays producteurs (y compris la France) **réalisent le suivi permanent socioéconomique de chaque filière.**

Vous cherchez des produits authentiques, de qualité, respectueux de l'environnement, et provenant d'une filière pratiquant une démarche équitable ? La coopérative **ANDINES** vous propose plus de 1 200 produits alimentaires, **semi-industriels** ou **artisanaux** conçus et distribués dans cette démarche.

Notre engagement est le respect maximum entre les hommes et les femmes qui travaillent à toutes les étapes de chaque filière, du **producteur** à l'acheteur final, et avec **la nature**.

Depuis 2002, **Andines est agréée «Entreprise solidaire** » par les Ministères des Affaires sociales et de l'Economie. Nous travaillons également, avec Minga, en Bolivie pour des échanges entre travailleurs. Une rencontre a été organisée fin 2009 en Bolivie, voir DVD (www.andines.com)?



ANDINES: Des produits alimentaires d'excellente qualité !

jus de fruits, café, chocolat, sucre, quinoa, niébé, huile d'olive, riz, haricots, confitures, ...

Des produits artisanaux pour tous !

Bijoux, poteries, vaisselle, verre, vêtements, sacs, trousse, instruments de musique, ...

NOS ENGAGEMENTS

- **Favoriser** le développement local, la relocalisation et la souveraineté économiques, notamment alimentaire, les marchés locaux et régionaux.
- **Donner** la priorité aux partenaires en situation de précarité.
- **S’engager** sur une collaboration durable et la plus régulière possible.
- **Acheter et commercialiser** les produits à un prix le plus équitable possible, calculé sur la base des revenus jugés nécessaires pour vivre par les Organisations Populaires et syndicales locales et nationales.
- **Tous les acteurs des filières doivent pouvoir vivre de leur travail, sans assistanat, créer des emplois et autofinancer leur propre développement.**
- **Prépayer** au maximum les commandes afin de rendre possible la production.
- **Respecter** les normes internationales du travail (Organisation Internationales du Travail), en particulier envers les enfants, les femmes et les travailleurs handicapés.
- **Distribuer** des produits de qualité dont les composants et les procédés de fabrication respectent au maximum l’environnement et sa biodiversité.
- **Commercialiser** ces produits hors systèmes spéculatifs et prédateurs (multinationales de transformation, grande distribution, etc), en priorité par la distribution directe ou de proximité : magasins, collectivités publiques, comités d’entreprises, associations, entreprises...
- **Apporter** une traçabilité des produits et une transparence complète, permanente et publique, sur les contextes et toutes les étapes des filières, du producteur au client

final.

- La coopérative Andines est **membre de MINGA** et applique son cahier des charges et son Système d’amélioration et de garantie participatif – Sgap : www.minga.net .



www.andines.com

andines@nnx.com

6. Proposition de calendrier d'activités producteurs/Ayniart/Andines / Aspal / Clients

I. Premier semestre 2011

Décembre 2010: : Edition de notre rapport de voyage au Pérou, pour les Conseils d'administration et les membres de Ayniart, Aspal y Andines.

Janvier 2011: Rencontre entre Andines y le Conseil d'administration de l'Aspal,

- 1/ envoi d'une lettre et des nouveaux tarifs aux groupes de l'Aspal et autres clients,
- 2/ visites d' Andines aux groupes de l'Aspal et autres clients qui le désirent, avec un questionnaire sur les produits qu'ils envisagent d'acheter:
 - A/ pour une première livraison en Juin 2011,
 - B/ pour le second semestre de 2011,
- 3/ pré-paiement de 50% à Andines (A)

Fin Janvier:

- 1/ Première commande de Andines à Ayniart (avec quantité, nouveaux codes et prix Fob),
- 2/ pre-facturation de Ayniart (facture proforma) des produits qui seront exportés (A) avant le 15 Avril...
- 3/ virement bancaire de 50% d'Andines à Ayniart de la valeur totale de la commande,
- 4/ investigation d'Ayniart quant aux exportations par voie maritime ou aérienne, et envoi à Andines, (port, compagnie, temps de transport jusqu'à LE HAVRE, prix, etc).

Février : Production

Mars:

- 1/ production et collecte des produits au Pérou
- 2/ decision quant au mode d'exportation (voie aérienne ou maritime),
- 3/ pré-paiement à Andines des autres 50% dûs par les groupes de l'Aspal et autres clients,

Fin Mars: Second virement d'Andines à Ayniart (25% del valor total del pedido)

15 Avril:

- 1/ fin de la collecte des produits par Ayniart (Cuzco),
- 2/ confirmation (email) par Ayniart à Andines quant aux produits fabriqués et contrôlés (quantité, qualité, etc),
- 3/ envoi par email de la factura definitiva,

Du 15 au 30 Avril: preparation par Ayniart de l'exportation (emballage, administration, etc)

30 Avril maximum : envoi de la commande par Ayniart à Andines y de tous los documents nécessaires (facture, packaging list, certificat d'origine form A, lettre de transport, etc)

30 Mai maximum, si la commande voyage par voie maritime : reception de la commande à l'entrepôt d'Andines (Saint Denis, France), controle (qualité et quantité), y 3ème et deroier virement d' Andines à Ayniart (25% de la valeur totale de la commande). Envoi d'un rapport

d'importation à Ayniart par Andines.

Du 15 au 30 Juin: livraison des produits par Andines aux groupes de l'Aspal et aux autres clients.

II. Second semestre 2011

Juin 2011: Rencontre entre Andines y le Conseil d'administration de l'Aspal,

- 1/ envoi d'une lettre et des nouveaux tarifs aux groupes de l'Aspal et autres clients,
- 2/ visites d' Andines aux groupes de l'Aspal et autres clients qui le désirent, avec un questionnaire sur les produits qu'ils envisagent d'acheter pour le second envoi,
- 3/ pré-paiement de 50% à Andines,

Fin Juin:

- 1/ Seconde commande de Andines à Ayniart (avec quantité, codes et prix Fob),
- 2/ pre-facturation de Ayniart (facture proforma) des produits qui pourront être collectés par Ayniart avant le 15 Septembre,
- 3/ virement bancaire de 50% d'Andines à Ayniart de la valeur totale de la commande,
- 4/ investigation d'Ayniart quant aux exportations par voie maritime ou aérienne, et envoi à Andines, (port, compagnie, temps de transport jusqu'à LE HAVRE, prix, etc).

Juillet : Production

Aout :

- 1/ production et collecte des produits au Pérou
- 2/ decision quant au mode d'exportation (voie aérienne ou maritime),
- 3/ pré-paiement à Andines des autres 50% dûs par les groupes de l'Aspal et autres clients,

Fin Aout : Second virement d'Andines à Ayniart (25% del valor total del pedido)

15 de Septembre :

- 1/ fin de la collecte des produits par Ayniart (Cuzco),
- 2/ confirmation (email) par Ayniart à Andines quant aux produits fabriqués et contrôlés (quantité, qualité, etc),
- 3/ envoi par email de la factura definitive de cette seconde exportation,

Du 15 au 30 Septembre: preparation par Ayniart de l'exportation (emballage, administration, etc)

30 Septembre maximum : envoi de la commande par Ayniart à Andines y de tous los documents necessaires (facture, packaging list, certificat d'origine form A, lettre de transport, etc)

30 Octobre maximum, si la commande voyage par voie maritime : reception de la commande à l'entrepôt d'Andines (Saint Denis, France), controle (qualité et quantité), y 3ème et dermoier virement d' Andines à Ayniart (25% de la valeur totale de la commande). Envoi d'un rapport d'importation à Ayniart par Andines.

Du 1 au 15 Octobre: livraison des produits par Andines aux groupes de l'Aspal et aux autres clients.

7. Principes de coopération et conclusion

Entre nos 3 organisations, Ayniart (Pérou), Andines (France) et Aspal (France), les principes de notre coopération sont les suivants :

- rechercher l'équité entre tous les acteurs de chaque filière, sur un pied d'égalité.
- le choix des producteurs sont déterminés par Ayniart (partenaire de l'Aspal au Pérou) en cohérence avec les critères que l'Aspal a toujours assumés.
- réfléchir à l'intégration au catalogue d'Andines des produits de la Cosart-Ayniart, tout en maintenant la visibilité de l'ASPAL
- envisager un partenariat entre la Cosart et les producteurs avec lesquels Andines travaille déjà au Pérou,
- préparer une commande début 2010 qui tienne compte de la situation des groupes et des boutiques ASPAL en France, et des capacités de production au Pérou
- Assurer une transparence totale, (décomposition de chaque filière et des prix de bout en bout de la chaîne), avec la prise en compte des retombées ou des coûts environnementaux qui inclut le cycle de vie complet des produits,
- Appliquer le Système de garantie et d'amélioration participatif (Sgap) de Minga sur les principales filières,
- Pré-payer les commandes selon les besoins des producteurs et de la filière,
- Les achats ne doivent pas dépasser 25 % des ventes du chiffre d'affaires d'un fournisseur, pour ne pas le rendre dépendant,
- Participation et soutien aux circuits alternatifs de production et de distribution,
- Le nombre d'articles présentés par l'Aspal étant très élevé (500), il sera réduit d'un commun accord entre les 3 organisations,

*En conclusion, les rencontres au Pérou ont été très denses et très enrichissantes et pleines d'avenir. Nous allons donc préparer tous ensemble la prochaine commande dès Janvier. Nous demandons à toutes et tous le maximum de rigueur afin d'éviter les malentendus et les problèmes et ainsi d'être efficaces dans l'intérêt collectif. Nous vous en remercions.
A très bientôt,*

Andines



Annexe 1: Tableau des groupes de production au Pérou

Tableau en préparation



Annexe 2: Andines / Présentation en espagnol

Andines es una **cooperativa** francesa que desde 1987 está involucrada en un **proceso de equidad en la producción y en el comercio** con sus socios.

Su actividad consiste en crear **redes comerciales equitativas y solidarias**, y luego distribuir los productos o servicios al por mayor y al por menor.

Sus productos se venden en Francia y Europa a más o menos 500 puntos de venta: Pequeñas tiendas, comités de empresas, entidades públicas.

Su cifra de ventas anuales es de 1. 000. 000 euros. **Con los excedentes de su gestión Andines autofinancia su actividad.**

Todos estos productos son auténticos y de calidad, fabricados por 300 talleres de asociaciones o cooperativas, con los cuales trabajamos de manera directa en 11 países de África, América Latina y Europa, incluido Francia.

Andines cuenta con **asalariados** en Francia **comprometidos con el trabajo de la empresa**. Además, 11 coordinadores nacionales en los países productores (incluido Francia), los cuales **llevan a cabo un control y seguimiento socio económico permanente de cada canal de producción y comercialización.**

¿Busca usted productos auténticos, de calidad, que provienen de un proceso equitativo?

La cooperativa **ANDINES** ofrece al distribuidor equitativo y al consumidor final **más de 1.200 productos alimenticios, semi industrializados y artesanales** concebidos y distribuidos bajo el concepto de una economía equitativa.

Nuestro compromiso es el respeto máximo al ser humano que trabaja en cada etapa del proceso productivo y comercial, siempre en el marco de la conservación medioambiental.

Desde el 2002, Andines está reconocida como **“Empresa solidaria”** por los Ministerios de Asuntos Sociales y de Economía de Francia.

COOPERATIVA ANDINES

5 Rue de la poterie

93200 - Saint-Denis - Francia

Apertura desde el Lunes hasta el Sábado de las 9 h hasta las 17 h

Tel: 01.48.20.48.60 - Fax: 01.48.20.50.93

Email: andines@nnx.com

Página web: www.andines.com

Siret: 438 422 206 00013 APE 513T



Annexe 3: Produits péruviens, codes et prix

Tableau en préparation

Annexe 4: Décomposition des prix

Tableau en préparation

Annexe 5: La filière alpaca au Pérou



ASPAL INFOS - Mai 2009

Annexe 6: Le Système de garantie et d'amélioration participatif

Le Système de Garantie et d'Amélioration Participatif, le SGAP, est un outil d'évaluation, d'amélioration des pratiques économiques et un lieu d'échange collectif.

A travers l'évaluation des pratiques économiques, le SGAP, élaboré par MINGA, permet de mieux saisir les rapports entre les partenaires commerciaux, et, plus largement, pour tout citoyen de s'approprier et de mieux comprendre les mécanismes de l'économie.

Il s'agit d'un processus qui a une application sur toute la filière, de la production de la matière première jusqu'au client final, en passant par la transformation, le transport et la distribution gros et détail, dont la dimension peut être internationale.

Le Système de Garantie et d'Amélioration Participatif est actuellement construit et testé progressivement par les entreprises membres de Minga et leurs partenaires. Plusieurs filières courtes ou longues, sont ainsi en cours d'évaluation et d'amélioration depuis 2006. Un site Internet spécifique est en construction.

Le SGAP s'applique à une filière et se déroule en 3 étapes:

1. Une fois que tous les acteurs principaux d'une filière donnée (concernant par exemple des produits en alpaca provenant d'un groupe de producteurs au Pérou et étant commercialisés par Ayniart, Andines, Aspal et autres clients), chacun de ces opérateurs remplit une « grille commune de pré-enquête ». Ils se rencontrent pour la finaliser.
2. Une « commission d'évaluation », composée des opérateurs mais aussi de citoyens extérieurs à la filière, se réunit, analyse les informations de la grille et évalue la filière: ses points forts et faibles, ses réalisations quant à la démarche équitable, les améliorations à apporter, etc.
3. Les informations essentielles sur la filière et les principaux résultats de l'évaluation sont mises sur un site Internet spécifique au Sgap de Minga.

Place à l'éducation socio-économique populaire et au débat.

www.minga.net